



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de municipalité du 22 mai 2017 à 20h.45

Prend acte de remerciements concernant l'entretien du cimetière ;

Prend acte de l'arrêt de la CDAP donnant raison à la municipalité, construction d'un jardin d'hiver, Clos du Châtelard ;

Décide d'adjuger au bureau BSR la phase 1 de la sécurisation des abords de l'école ;

Décide d'allouer au comité des fêtes une somme destinée à l'achat de nourriture (saucisses) pour les enfants lors des promotions 2016-2017.

La municipalité